



« Depuis le XIXe siècle, la France joue un rôle central pour la préservation de la nature »

La France a commencé, dès le XIXe siècle, à s'interroger sur les effets de l'action humaine sur le climat. Ce qui l'a conduite à jouer un rôle de pionniers pour établir des mécanismes de coopération internationale en faveur de l'environnement, explique l'historienne américaine Caroline Ford dans une tribune au « Monde ».



« Le pays s'est intéressé au sujet, non pas parce qu'il s'inquiétait de la pollution urbaine ou industrielle, mais parce qu'il faisait face à un problème de déforestation » (Photo : Timothé Vom Dorp, Théo Van de Voorde et Jérémie Elkaïm dans le film « Dans la forêt », de Gilles Marchand, en 2017). PYRAMIDE DISTRIBUTION

Tribune. En France, la question du changement climatique est débattue dès le XVIII e siècle par les savants, les scientifiques, les membres du gouvernement et la société civile de façon générale. Le pays s'est intéressé au sujet, non pas parce qu'il s'inquiétait de la pollution urbaine ou industrielle, mais parce qu'il faisait face à un problème de déforestation. A l'époque, une commission gouvernementale établie en 1836 pour évaluer certains aspects du code forestier de 1827 a entendu les points de vue opposés de deux scientifiques de renom, François Arago (1786-1853) et Joseph Louis Gay-Lussac (1778-1850).



[Visualiser l'article](#)

Aux yeux d'Arago, la déforestation du littoral normand et breton entraînerait des hivers plus doux, du fait de l'arrivée de vents marins tempérés, tandis que dans l'est de la France, elle aurait l'effet inverse, avec une baisse des températures. Selon Gay-Lussac, en revanche, il n'existait aucune preuve scientifique de l'influence des forêts sur le climat.

Une vingtaine d'années plus tard, Antoine César Becquerel (1788-1878), qui a occupé pendant quarante ans une chaire au Muséum national d'histoire naturelle, a replacé la question dans un contexte mondial dans son étude *Des climats et de l'influence qu'exercent les sols boisés et non boisés*. Il en est arrivé à la conclusion que les forêts rafraîchissent le climat, préviennent la dégradation de l'environnement dans les régions montagneuses et améliorent la qualité de l'air en nous protégeant contre les miasmes.

Ainsi, en France, les inquiétudes suscitées par le changement climatique ne sont en aucun cas nouvelles – même si les thématiques abordées ont considérablement évolué à mesure que la France et les autres pays industriels sont entrés dans une ère post-industrielle. L'engagement de la société civile française dans le débat n'est pas non plus nouveau. Tout comme les mesures prises pour reboiser les régions montagneuses françaises sous le Second Empire ont suscité une violente résistance de la part des populations locales concernées, la nouvelle taxe sur les carburants suscite une résistance profonde et violente de la part du mouvement des gilets jaunes qui, force est de l'admettre, a été récupéré par certains groupes politiques. Les polémiques françaises sur l'environnement ont une longue histoire, et elles n'ont rien perdu de leur vivacité.

Un nouveau modèle

La coopération internationale en matière environnementale aussi a une longue histoire et, même si on l'ignore souvent, la France y a joué dès le début un rôle central. Au XIX^e siècle, un ample mouvement de préservation de la nature est né en Europe, créant dans son sillage des associations et des congrès internationaux visant à la protection de la faune, de la flore et des paysages du monde entier. La France, qui considérait déjà ses paysages comme un patrimoine, a décidé de protéger la forêt de Fontainebleau, à laquelle elle a donné le statut de « musée national ».

Puis, au début du XX^e siècle, la protection de la nature a pris une dimension plus internationale. Le premier Congrès international pour la protection des paysages s'est tenu en 1909, à Paris, et le premier Congrès international pour la protection de la nature a eu lieu en 1923, à Paris également, au Muséum national d'histoire naturelle. L'internationalisation de la protection de la nature s'est poursuivie à rythme soutenu dans l'ensemble du monde et particulièrement en France, avec le deuxième Congrès international pour la protection de la nature organisé de nouveau à Paris en 1931, au même moment que l'Exposition coloniale internationale.

L'événement a réuni des délégués venus d'Espagne, de Belgique, du Royaume-Uni, des Pays-Bas, de Lettonie, de Norvège, de Pologne, de Roumanie, des Etats-Unis, de Suisse et d'autres pays encore. Il a mis l'accent sur la protection de la faune, de la flore et des paysages d'Afrique et d'autres régions du monde colonisées par des puissances européennes. Ensuite, en 1933, lors de la Convention de Londres, des pays du monde entier ont discuté en long et en large des différentes manières possibles de protéger la nature.

La délégation française y a proposé un nouveau modèle, face à celui du parc national américain notamment : la réserve naturelle intégrale ; à ses yeux, cette réserve existait sous sa forme la plus pure sur l'île de Madagascar, dans l'océan Indien, au large de la côte africaine. Outre ces débats, on a vu naître un certain nombre d'initiatives visant à verdir les espaces urbains, notamment à Paris.



[Visualiser l'article](#)

L'impact destructeur d'un président

Les thèmes, la composition et les objectifs de ces conférences et congrès internationaux ont progressivement évolué. Alors que le Congrès international pour la protection des paysages de 1909 se concentrait avant tout sur la protection des paysages et des sites naturels de la France métropolitaine, avec une visée esthétique et historique, le premier Congrès international pour la protection de la nature a élargi les thématiques abordées pour inclure la faune et la flore, et il s'est intéressé au problème de la dégradation de l'environnement au-delà des frontières de l'Europe.

Ainsi, la Conférence des Nations unies sur les changements climatiques n'est qu'un rendez-vous parmi d'autres dans la longue série de conférences qui se sont tenues depuis 1923, et dans laquelle la France joue un rôle clé – somme toute, c'est sur son sol qu'a été signé l'accord de Paris sur le climat.

En tant que citoyenne américaine, je suis contrainte de constater l'impact destructeur de l'élection d'un président qui nie le changement climatique et qui a déchiré l'Accord de Paris de ce côté de l'Atlantique. Et je nourris l'espoir que la France endossera de nouveau un rôle de leader dans la lutte pour la protection de la planète, en restant fidèle à sa tradition.

En tant que citoyenne de Californie, un Etat qui se dresse contre le président américain sur les questions environnementales, j'espère également que les « gilets jaunes » et leurs sympathisants ne verront pas l'écologie comme un mouvement élitiste, comme le font bon nombre de mes concitoyens. C'est l'erreur commise par ceux qui ont voté pour Donald Trump et ses politiques de promotion des énergies fossiles et de profits à court terme, aux dépens de la planète, des générations futures et du long terme.

(Traduit de l'anglais par Valentine Morizot)

Caroline Ford est notamment l'auteure de « Naissance de l'écologie. Polémiques françaises sur l'environnement, 1800-1930 » (Alma, 354 pages, 25 euros).

Comment agir pour le climat ? « Le Monde » se mobilise pendant une semaine

Que faire face au défi du changement climatique ? Comment agir, concrètement, à l'échelle individuelle ou collective ? Les initiatives citoyennes ont-elles un sens alors que c'est tout le système qu'il faudrait faire évoluer pour espérer limiter les effets du dérèglement ? Alors que la COP24 sur le climat s'est ouverte, dimanche 2 décembre, en Pologne, la rédaction du *Monde* se mobilise autour de ces questions. Au-delà du constat de l'urgence, nous avons voulu nous interroger sur les solutions existantes ou à explorer.

Chaque jour, pendant une semaine, des personnalités, expertes de leur domaine et engagées au quotidien, répondront en direct aux questions des internautes :

Peut-on se passer de la voiture ? Jérémie Almosni, chef du service Transport et mobilités à l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), a répondu aux questions des internautes lundi 10 décembre.

Peut-on continuer à manger autant de viande ? Le chef cuisinier Adrien Zedda, du resto lyonnais Culina Hortus et Cyrielle Denhartigh, responsable agriculture et alimentation pour Réseau Action Climat ont répondu à vos questions mardi.

Peut-on se chauffer autrement ? Vous avez pu dialoguer avec Jean-Baptiste Lebrun, directeur du CLER – réseau pour la transition énergétique, mercredi.

www.lemonde.fr
Pays : France
Dynamisme : 0



[Visualiser l'article](#)

Peut-on consommer moins ? Le politologue Paul Ariès discutera avec les internautes jeudi à 14 h 30.
Et, finalement, peut-on peser collectivement ? Le youtubeur écolo Nicolas Meyrieux, engagé dans la campagne « On est prêt », répondra à vos questions vendredi à 17 heures.